

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le deux avril deux mil vingt et un à 17 h 30, suivant convocation en date du vingt-six mars deux mil vingt et un, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BELLET Beatrice, Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Edouard

Membre excusée n'ayant pas donné pouvoir : Mme CYRILLE Aurore
Membre excusé ayant donné pouvoir : LECOMTE Jean Luc à BELLET Béatrice

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2021

Secrétaire de séance : Mr CHASSAGNE Yannick

Délibération 2021/016 en date du 2 avril 2021

Approbation du compte administratif 2020 Budget principal

Il convient d'adopter le compte administratif 2020 du budget principal.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Madame le maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'elle ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du Budget principal.

Mr Lerousseaud Sébastien est désigné pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Le Président de séance présente, aux membres du Conseil Municipal, le Compte Administratif 2020 du Budget Principal, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

❖ Excédent de fonctionnement antérieur reporté	396 863,94 €
❖ Excédent d'investissement antérieur reporté	179 990,54 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/20

❖ Solde d'exécution de l'exercice	- 49 653,33 €
❖ Solde d'exécution cumulé	130 337,21 €

Restes à réaliser au 31/12/20

❖ Dépenses d'investissement	0.00 €
❖ Recettes d'investissement	0.00 €
❖ Solde	0.00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/20

❖ Rappel du solde d'exécution cumulé	179 990.54 €
❖ Rappel du solde des restes à réaliser	00.00 €
Total	179 990.54 €

Résultat de fonctionnement à affecter

❖ Résultat de l'exercice	70 408.83 €
❖ Résultat antérieur	396 863.94 €
<i>Total à affecter</i>	467 272.77 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

❖ Reste en résultat de fonctionnement reporté au budget 2021	:	417 272.77 €
❖ Réserve - compte 1068 – budget 2021		50 000 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 6 avril 2021.
Le Maire

